

Aménagement RD31 entre Ernée et Laval

**Processus de concertation : les ateliers
Phase état initial**



Sommaire

- 1 Présentation générale du projet d'aménagement/Objectifs et enjeux**
- 2 Comprendre à quoi sert la concertation et les différentes étapes**
- 3 Objectifs de l'atelier et déroulé**
- 4 Ce qu'il faut retenir de l'état initial**
- 5 C'est à vous**

1- Présentation générale du projet d'aménagement/Objectifs et enjeux

1-Présentation du projet d'aménagement de la RD31



Une volonté publique

Le plan routier départemental 2022-2028, adopté par l'assemblée le 20 juin 2022 liste les projets d'aménagement du réseau routier à programmer sur la période 2022 - 2028 parmi lesquels la poursuite de l'aménagement de la RD31 entre Chailland et Ernée en 2 x 2 voies ou autre solution.

Un besoin

Avant toute prise de décision, le Département a piloté une étude d'opportunité dont les résultats ont permis de se prononcer en 2019 sur la pertinence de l'opération au regard de son intérêt économique, du besoin en mobilité et de sa faisabilité.



La RD 31 est un axe stratégique d'importance régionale entre l'A81 (Laval et son territoire sud) et l'A84 (vers l'ouest de la Normandie et le Mont St-Michel).

Il s'agit également d'un axe structurant au-delà du territoire concerné.

Les cofinanceurs

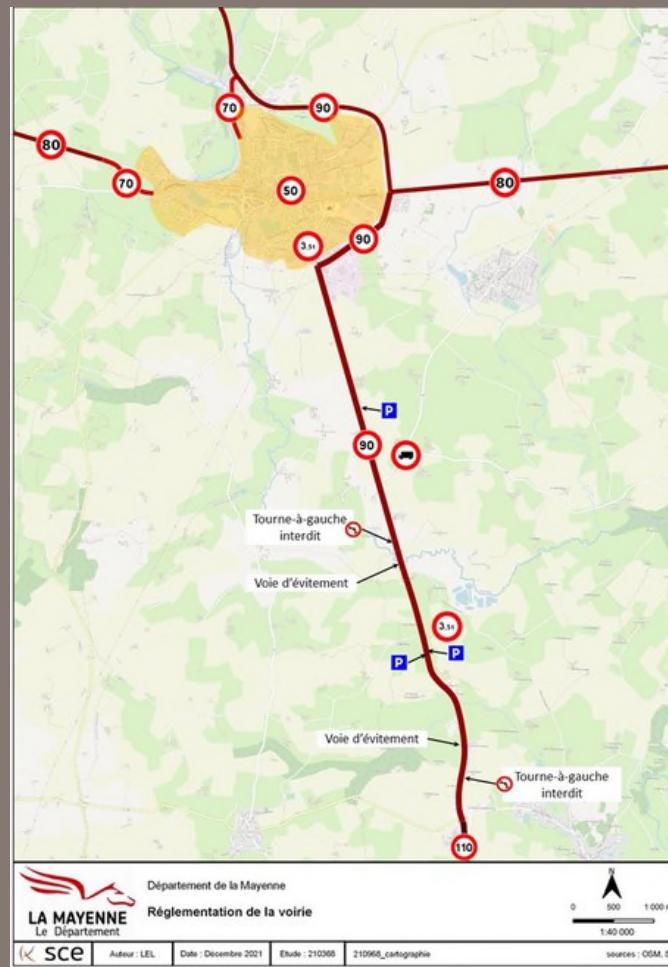
Région des Pays de Loire ?



1-Objectifs et enjeux du projet d'aménagement de la RD31

1

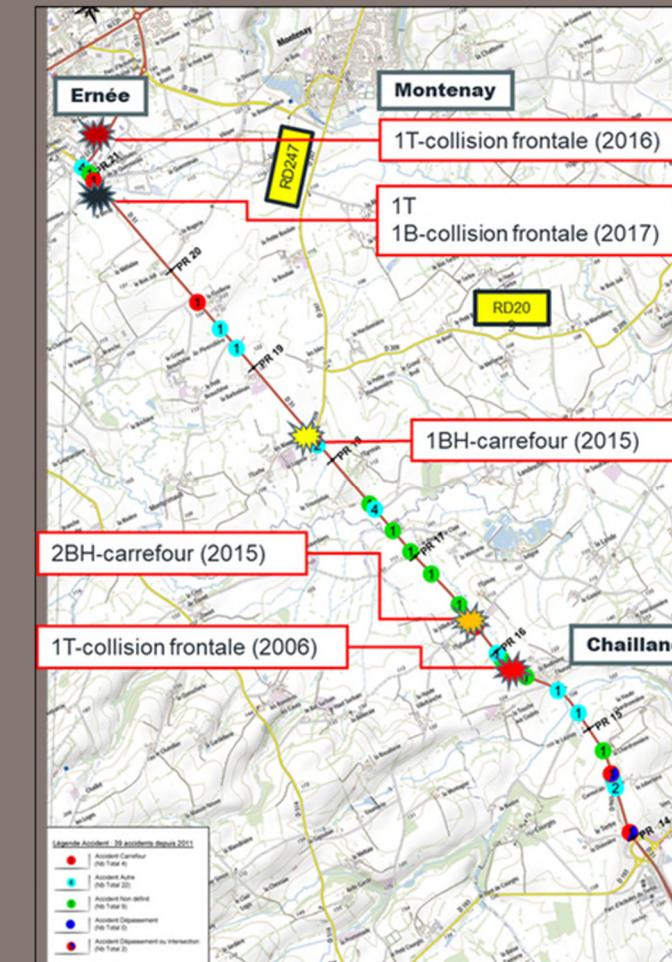
Desserte du territoire



- Cibler les zones d'activité et pôles emploi afin de garder une dynamique de l'emploi et promouvoir l'attractivité économique du territoire et garantir des temps de déplacements optimisés.
- Prendre en compte les déplacements agricoles, source d'activité majeure du territoire.
- Améliorer l'accès à la gare TGV de Laval pour dynamiser les déplacements extra-territoriaux

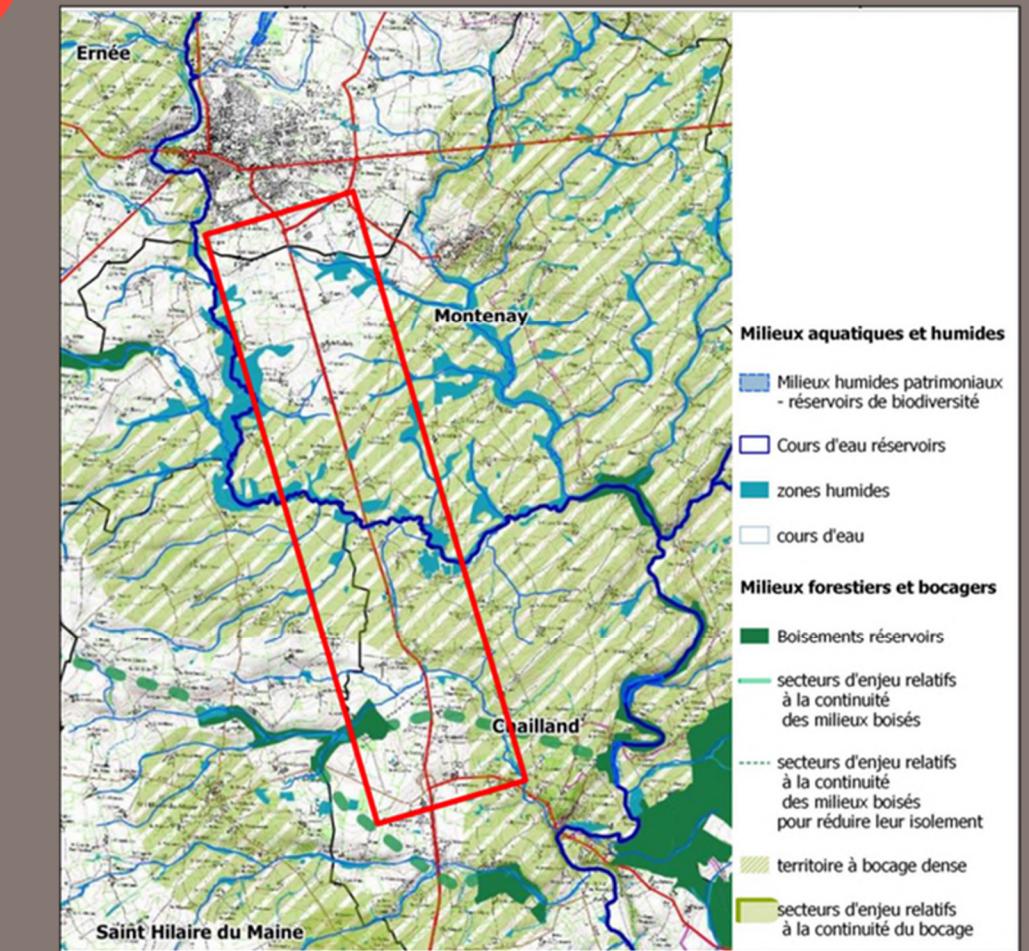
2

Sécurité



3

Environnement



Nécessité d'améliorer la sécurité sur la RD31 en prenant compte des paramètres de la route :

- Taux de passage de poids lourds conséquent
- Difficultés de visibilité et d'insertion
- Passage d'engins agricoles fréquents

Prendre en compte les enjeux environnementaux (zone inondable de l'Ernée, zones humides, haies bocagères, corridors écologiques...) et la protection du cadre de vie des riverains. Des inventaires sont en cours sur la zone d'étude.

2- Comprendre à quoi sert la concertation et les différentes étapes

Les objectifs de la concertation préalable

Stratégie et objectifs de la concertation



- **Informer et partager** à l'ensemble des parties prenantes sur les différentes phases du projet
- **Impulser une dynamique** entre les acteurs du territoire
- **Interroger** sur l'opportunité du projet
- **Analyser** les solutions envisagées de façon multithématique
- **Nourrir** les études et éclairer la décision du maître d'ouvrage
- **Co-construire** avec les parties prenantes pour trouver la variante la plus consensuelle ou répondant aux différents enjeux
- **Présenter** la variante retenue pour le projet, recueillir les avis et les contributions, nourrir plus précisément les études afin de consolider le projet

Dans le cadre de la phase amont, le code de l'environnement impose depuis le 1er janvier 2017 une procédure de concertation préalable, principalement régie par ses articles L. 121-15-1 à L. 121-21 et R. 121-19 à R. 121-24 du code de l'Environnement.



Les grandes étapes du processus de concertation

1

Sensibilisation et connaissance du territoire

- En amont des ateliers : création site internet , communication pour présenter le processus de concertation et alimentation des réseaux de communications.
- 3 ateliers collaboratifs « état initial », 1 réunion publique "état initial".

2

Concertation sur les variantes proposées

- 3 ateliers collaboratifs « variantes proposées du projet,
- dossier de concertation "variantes" , 1 réunion publique.

3

Concertation sur la variante retenue

- 3 ateliers « variante retenue »,
- permanence publique et réunion publique, bilan sur les points de vigilance autour de cette variante.

4

Préparation de l'enquête publique

- Organisation de l'enquête publique portant sur la variante retenue, via une réunion de travail,
- Communication sur le site internet et affichage en mairie

5

Concertation / Enquête publique

- Diffusion de l'information via réseaux de communication internet, journaux, affiche, plaquette.
- Enquête publique pour présenter le projet, la démarche de concertation et recueillir les propositions.
- Bilan de la concertation

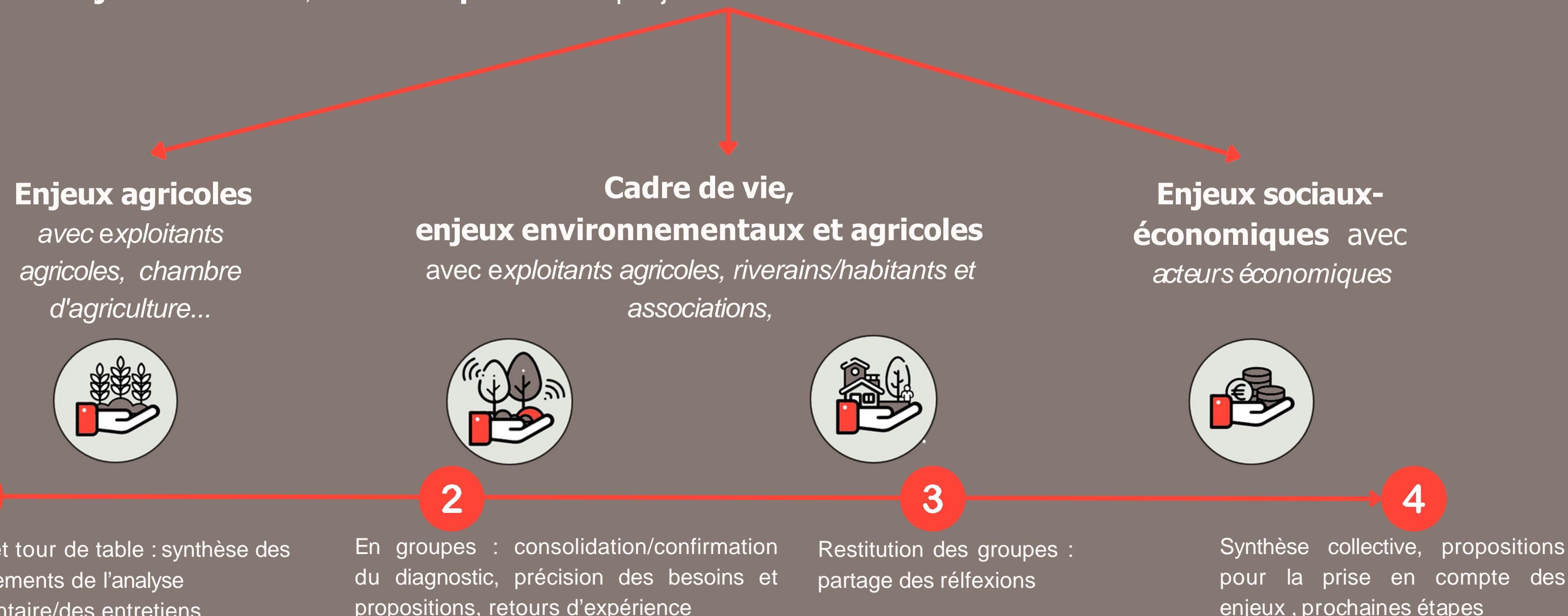


1

Les grandes étapes concertation

La sensibilisation et la connaissance du projet : Etat initial et enjeux du territoire

3 ateliers de concertation abordant les principaux enjeux du territoire afin d'**informer** sur le travail en cours, les **enjeux identifiés, faire comprendre** le projet



1

Les grandes étapes de la concertation

La sensibilisation et la connaissance du projet : Etat initial et enjeux du territoire

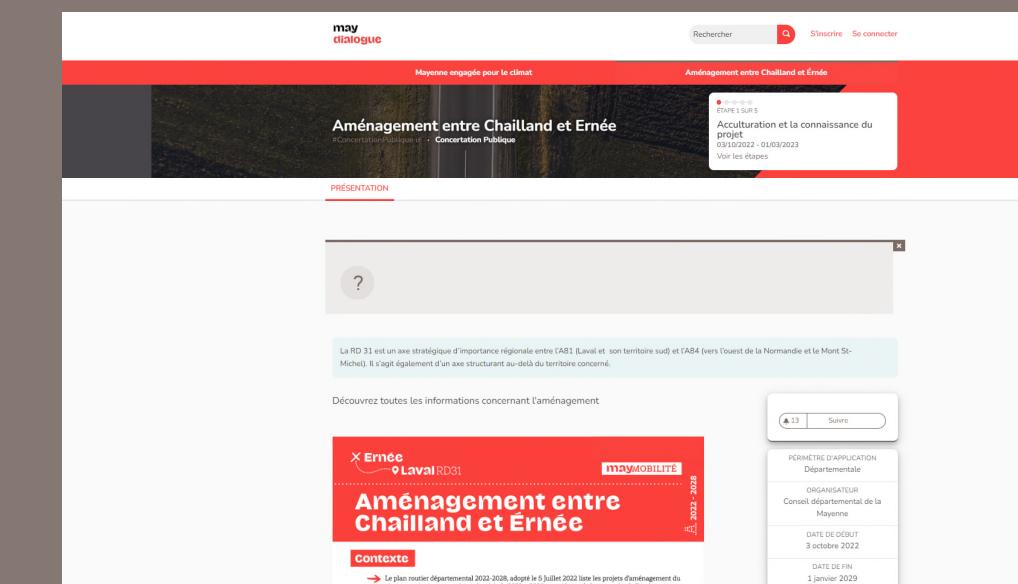
Réunion publique "Etat initial" pour une concertation partagée de tous



Plaquettes A4 à disposition dans les mairies et sur site internet pour informer

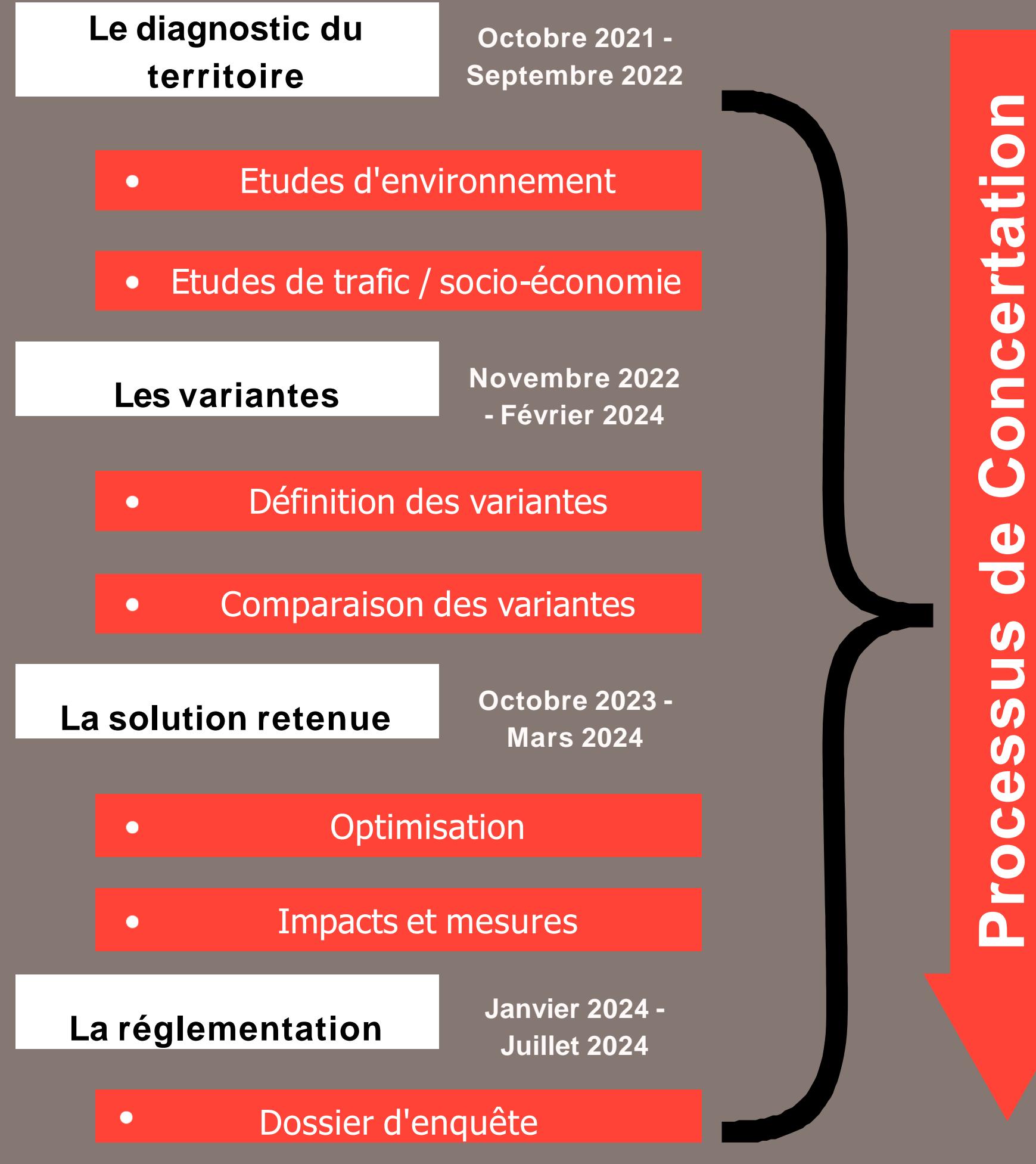


Réunion d'information possible avec les communes qui le souhaitent



La réunion publique est une démarche participative intervenant dans le cadre d'une concertation publique. Elle rassemble deux types d'acteurs : les décideurs publics, instigateurs du projet concerté et les citoyens que celui-ci touche directement dans leur vie quotidienne.

Planning prévisionnel

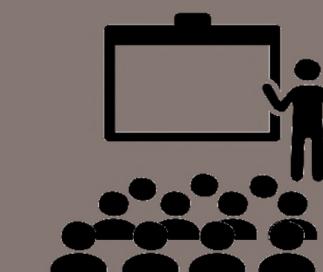


Outils de communication:

- Affichage/plaquette/panneaux
- Site internet /documents dématérialisés



Ateliers



Réunions publiques

3- Objectifs de l'atelier et déroulé

Présentation de l'atelier

Durée	Etape	Intervenants	Objectif de l'atelier
20	Accueil et objectifs	CD53 / SCE	
10'			
30'	Présentation du projet, des objectifs de la concertation et des ateliers /présentation des principaux enjeux de l'état initial	SCE	<ul style="list-style-type: none"> • Informер/partager les enjeux du territoire sur les thématiques variées
1h	Travail sur tables tournantes (20 min /table) pour partager les enjeux sur deux-trois thématiques	SCE/CD53	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir un temps d'échange et de discussion sur les enjeux du territoire que le projet doit intégrer
30'	Restitution des réactions et compléments apportés puis conclusion	Rapporteurs des groupes	<ul style="list-style-type: none"> • Amorcer et poursuivre une dialogue et une co-construction tout au long des différentes étapes
30'	Conclusion collective et prochaines étapes	SCE / CD53	

4- Ce qu'il faut retenir de l'état initial

Etat initial du territoire

Pourquoi un état initial ?



L'état initial permet de visualiser quelles sont les caractéristiques du territoire sujet à l'aménagement. Pour chacune des thématiques, l'état initial va permettre de qualifier l'enjeu associé (nul / faible / moyen / fort) afin de sélectionner le scénario d'aménagement de moindre impact. Un enjeu qualifié comme "fort" fera l'objet d'une attention particulière entraînant potentiellement une requalification / une modification d'une partie du projet.



Premiers éléments à retenir

Le secteur s'intègre dans la vallée d'Ernée avec la présence d'un maillage bocager et des espèces protégées patrimoniales comme la loutre. De nombreuses zones humides sont présentes en plateau mais également en fond de vallons.



Laval Agglomération représente le pôle d'emploi majeur de la Mayenne avec un dynamisme économique important. L'Agglomération dispose également d'une offre en équipements satisfaisante, malgré certains écarts selon leur nature.

Le nord du périmètre d'étude présente une activité économique moins dynamique mais plus spécialisée, portée par le secteur de l'industrie et de l'agriculture.

Les ZA situées dans les pôles de Ernée, Chailland et la Baconnière portent des projets d'extension à l'échelle intercommunale. Cette proximité à la RD31 qui désenclave le territoire constitue une demande essentielle des entreprises dans leurs motivations d'implantation.



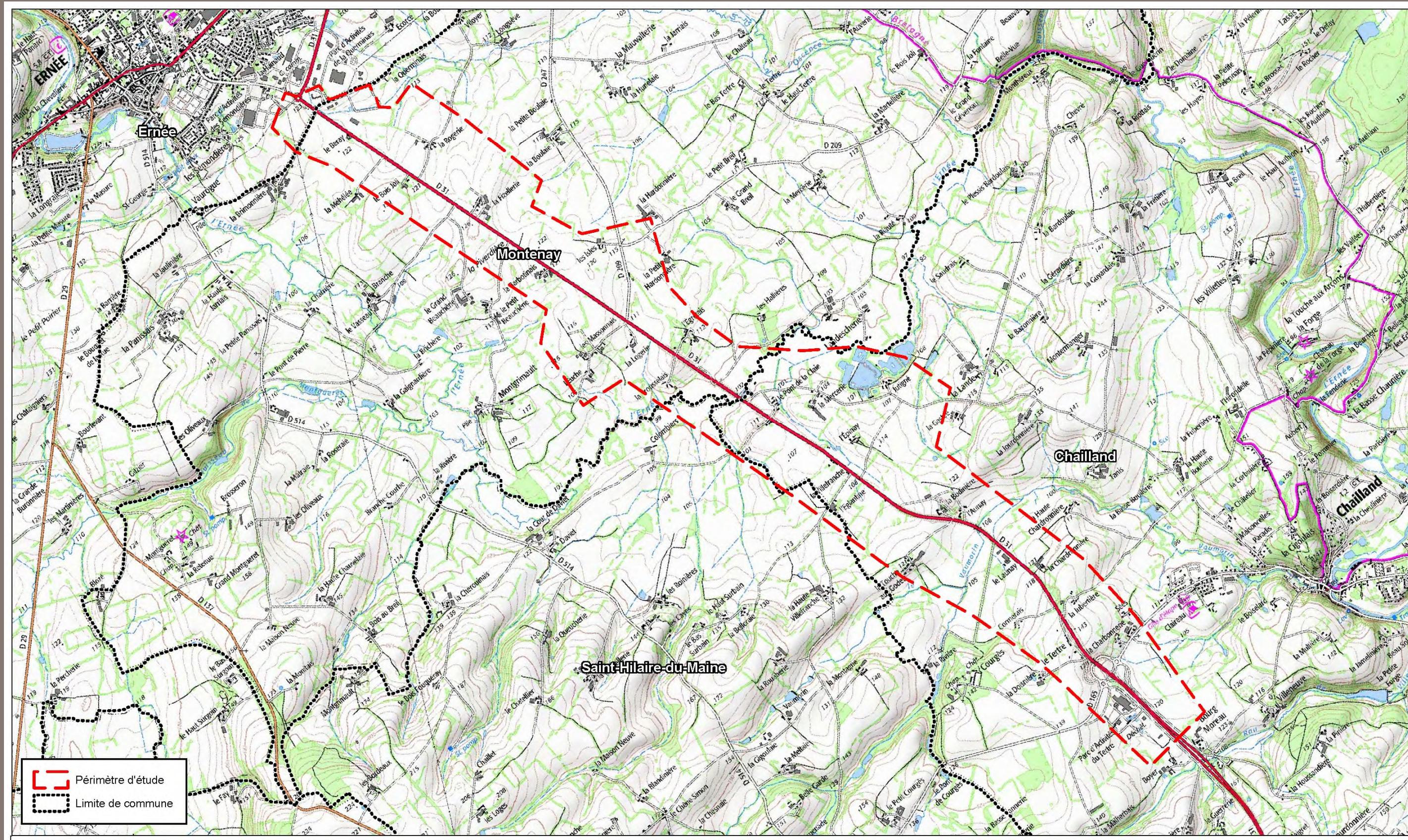
- Itinéraire à portée régionale et assez performant (vitesses élevées avec créneaux de dépassement). Du trafic essentiellement de transit en faible croissance
- Part élevée des déplacements pendulaires domicile - travail, avec recherche de vitesse.
- Usage concentré sur l'automobile, peu de transports en commun et de vélos.

4- Ce qu'il faut retenir de l'état initial



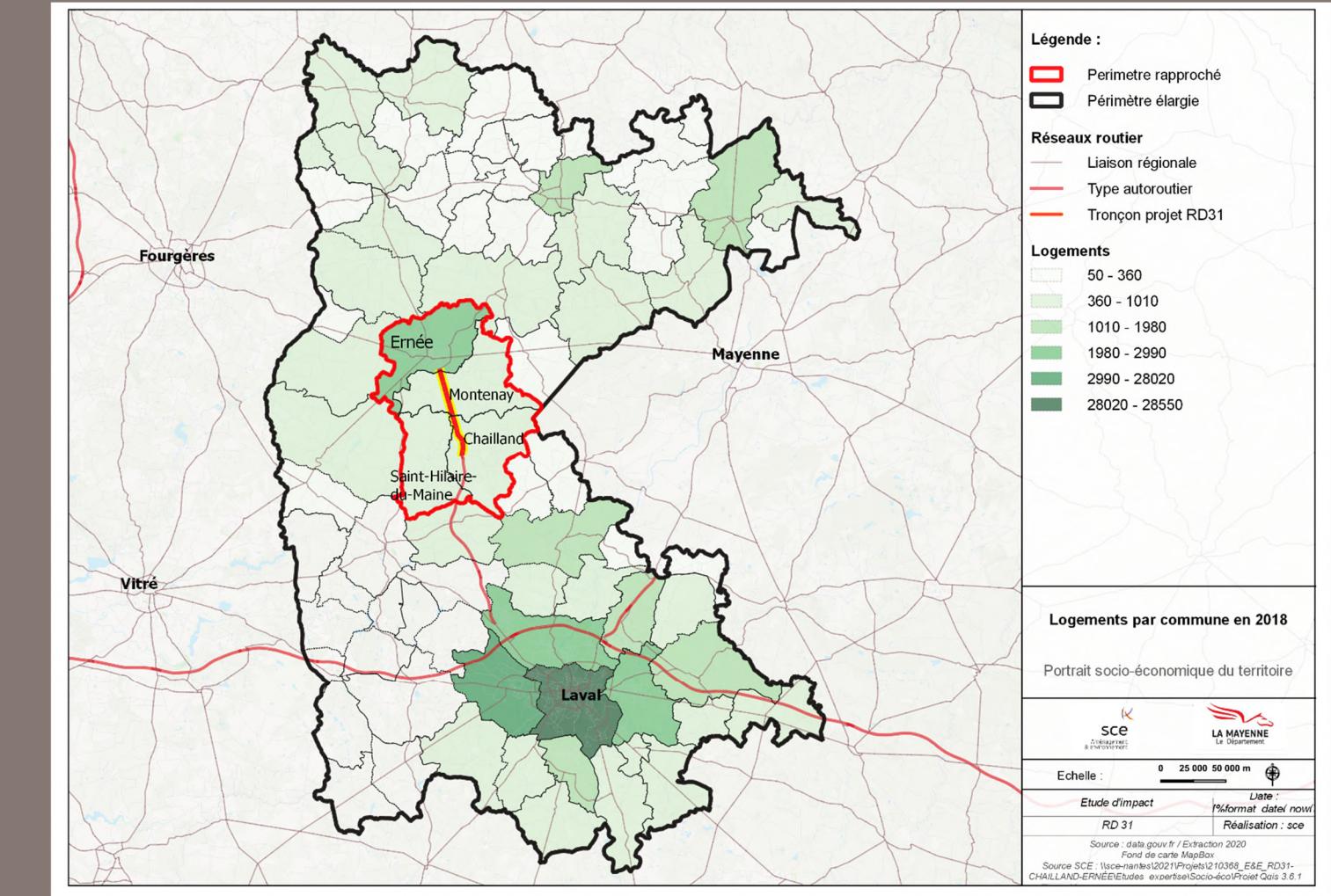
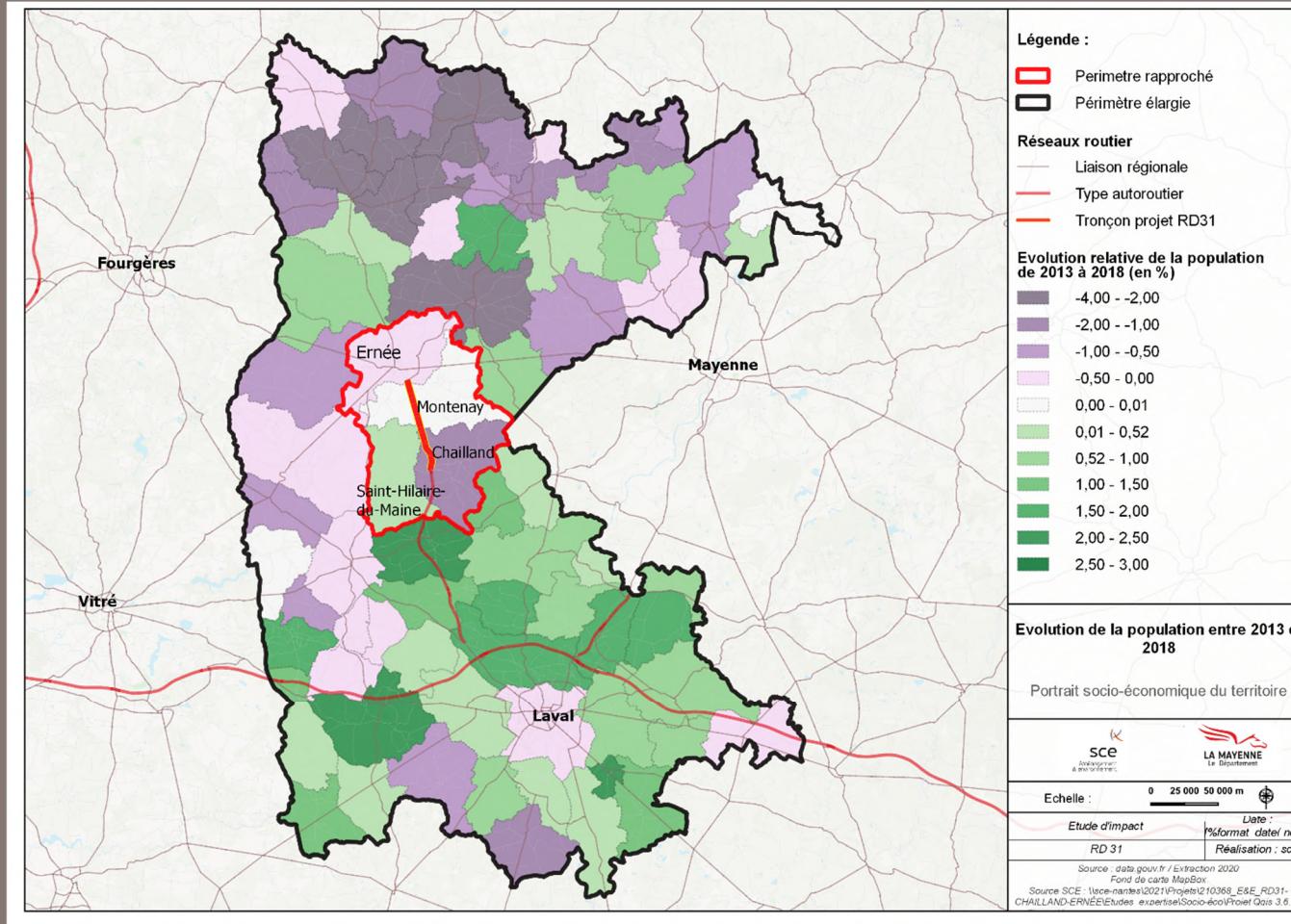
Enjeux sociaux-économiques

Aire d'étude



- *Linéaire de 7 km*
 - *400 m environ de part et d'autre de la voie*
 - *Plus de 600 ha*

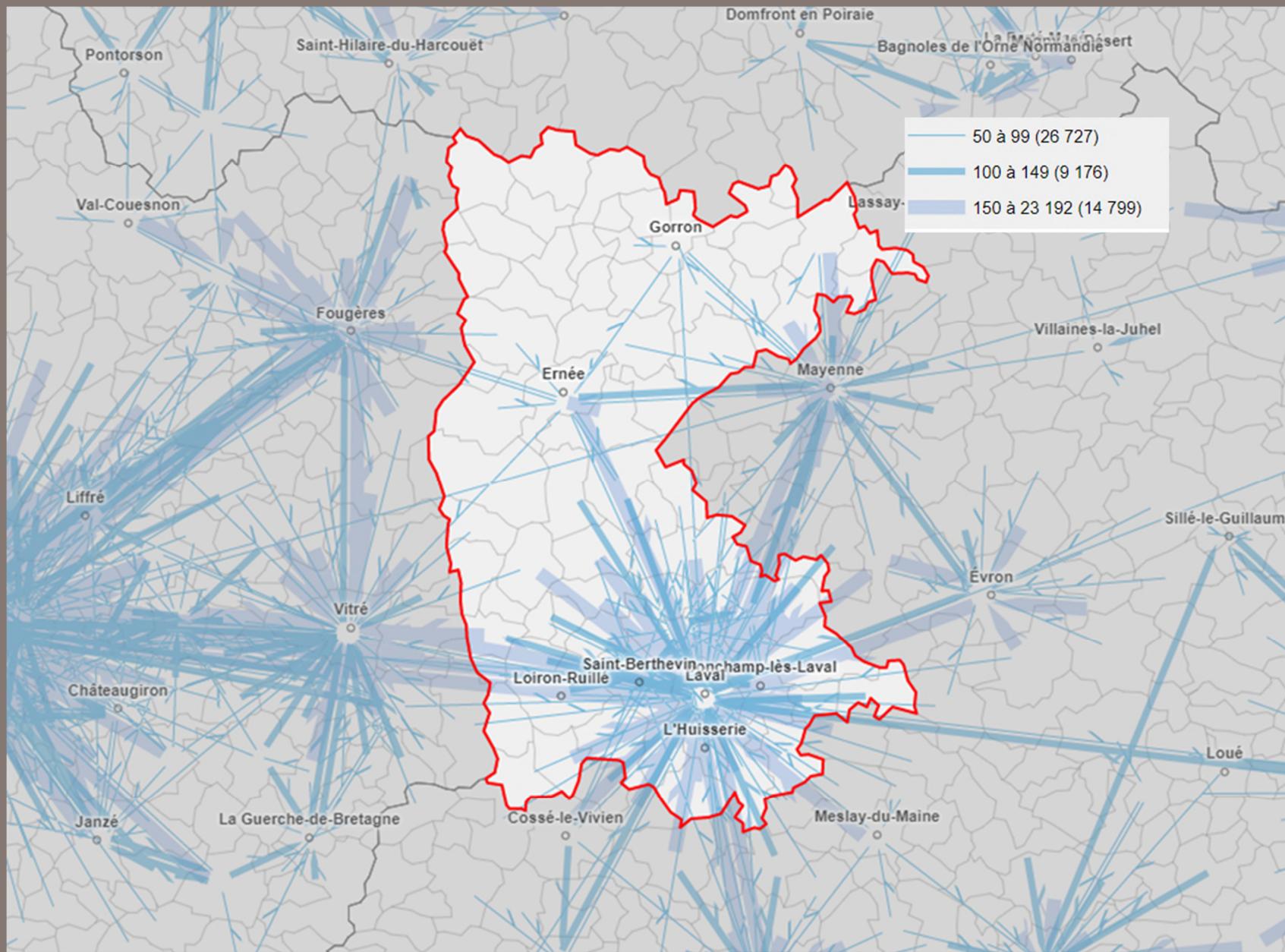
Démographie et Habitat



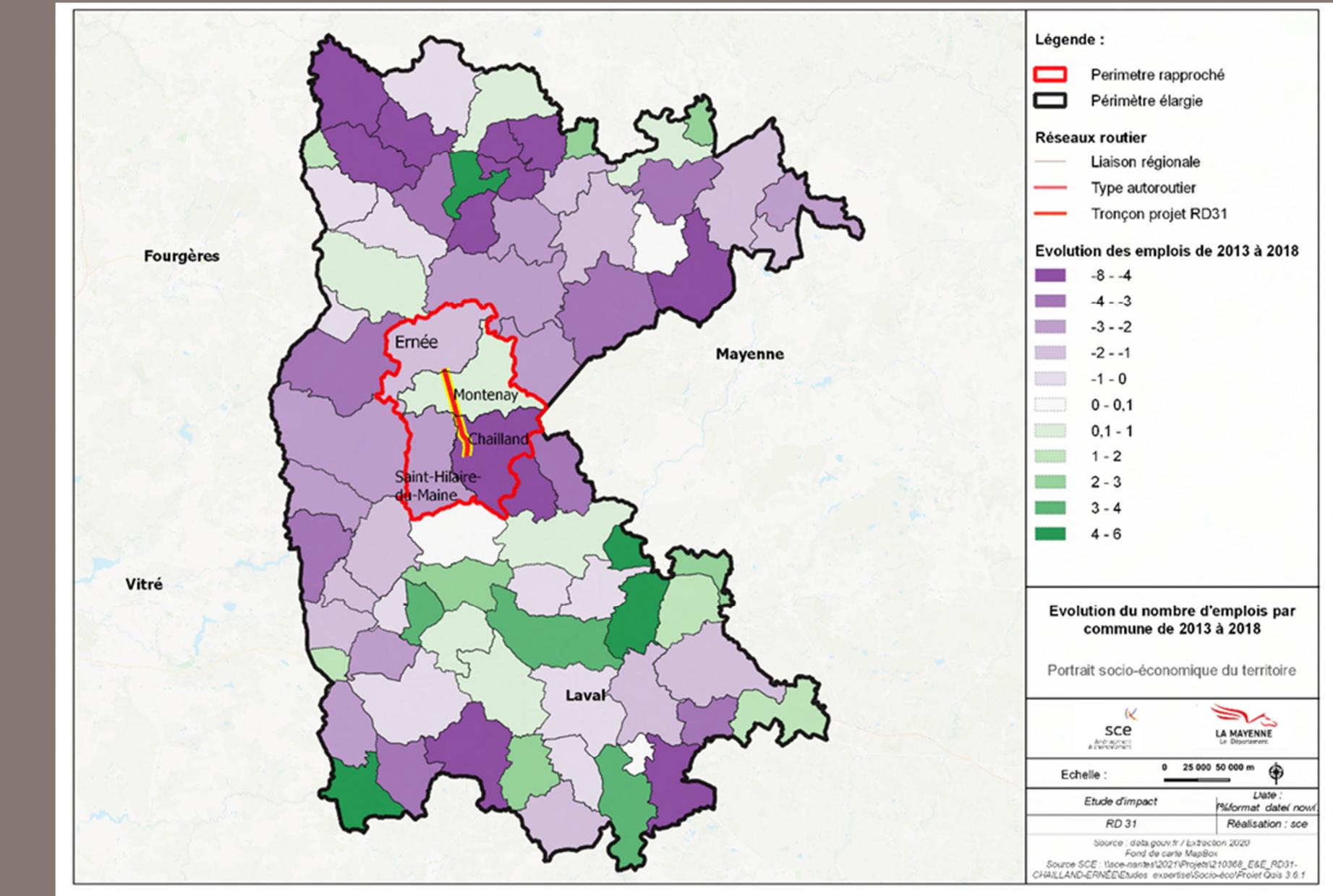
- Démographie peu dynamique sur l'aire d'étude espace peu dynamique (malgré une évolution positive mesurée sur la période 1999-2013)*
- Attirer de nouvelles populations est un enjeu majeur pour soutenir la dynamique démographique du territoire.*

- En 2018, l'aire d'étude élargie compte 70 300 logements, près de 75% sur l'agglomération Lavalloise*
- Le secteur sud du périmètre d'étude est parmi les rythmes de croissances les plus faibles de Mayenne*

Flux domicile travail-emploi

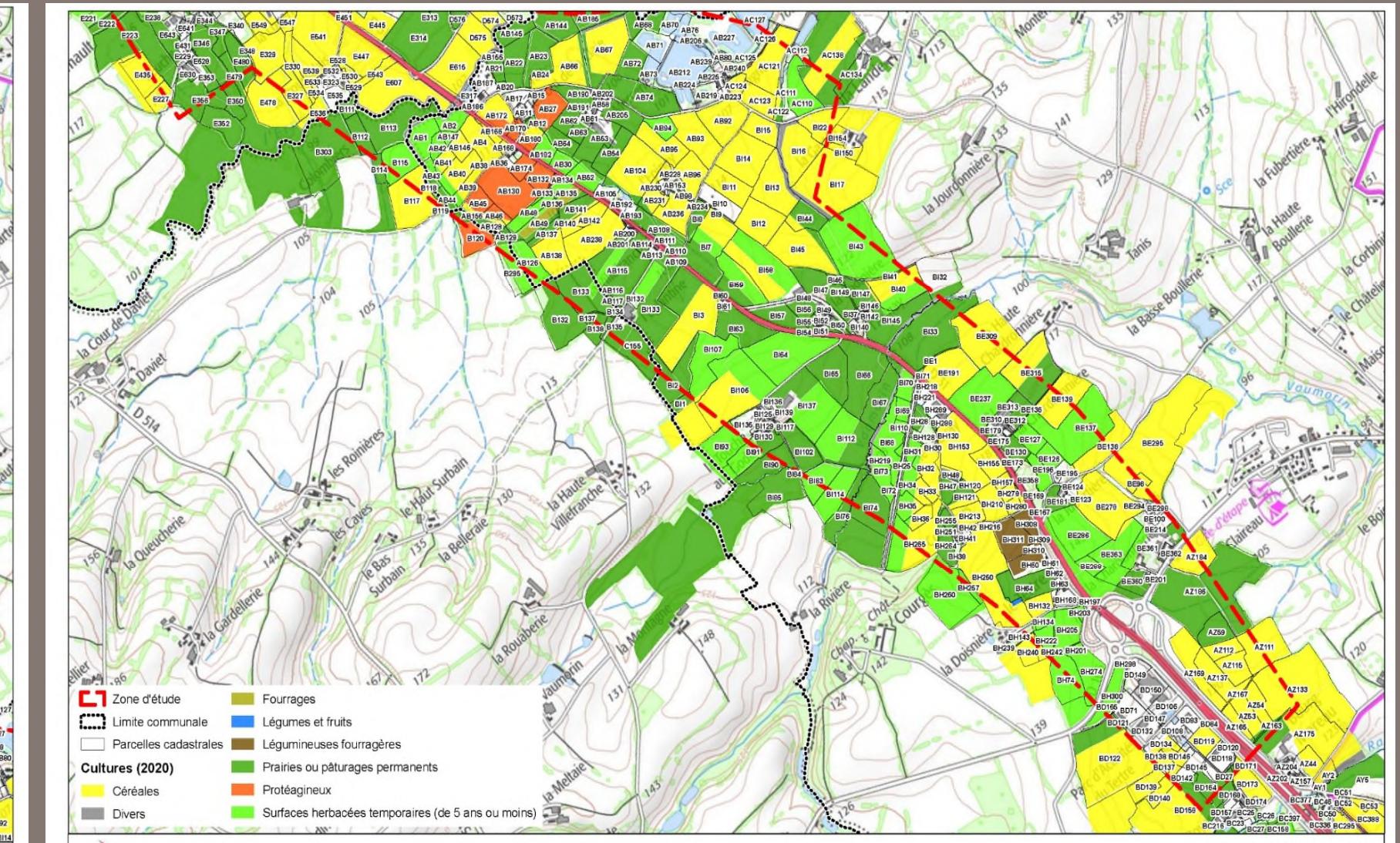
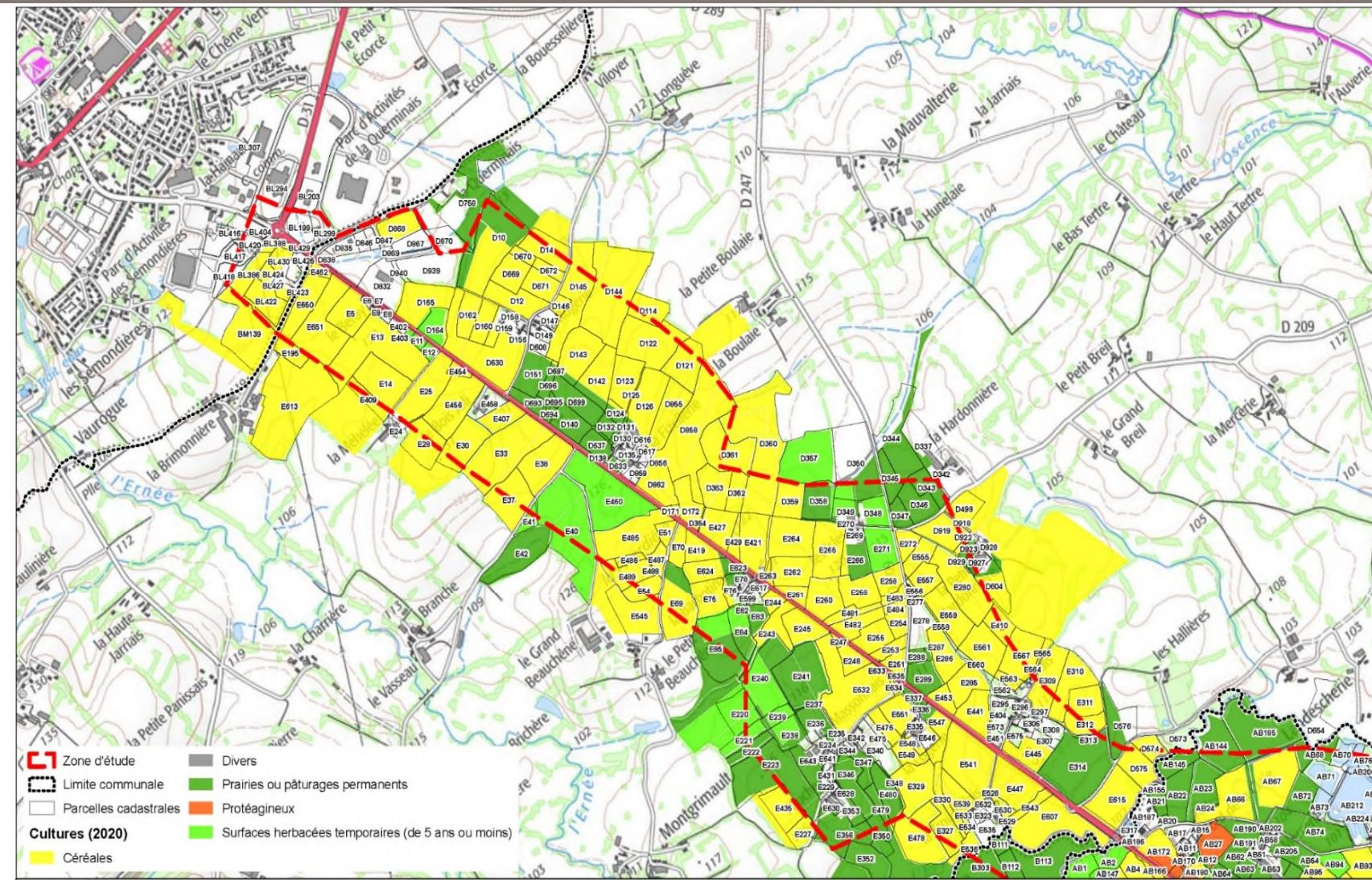


- *Echanges relativement importants au sein de l'aire étude et depuis/vers l'extérieur.*
- *L'axe Ernée / Laval ainsi que Chateaubriant structuré par des flux domicile-travail en augmentation (tendance nationale et régionale) :*
- *6 actifs sur 10 travaillent en dehors de leur commune de résidence*



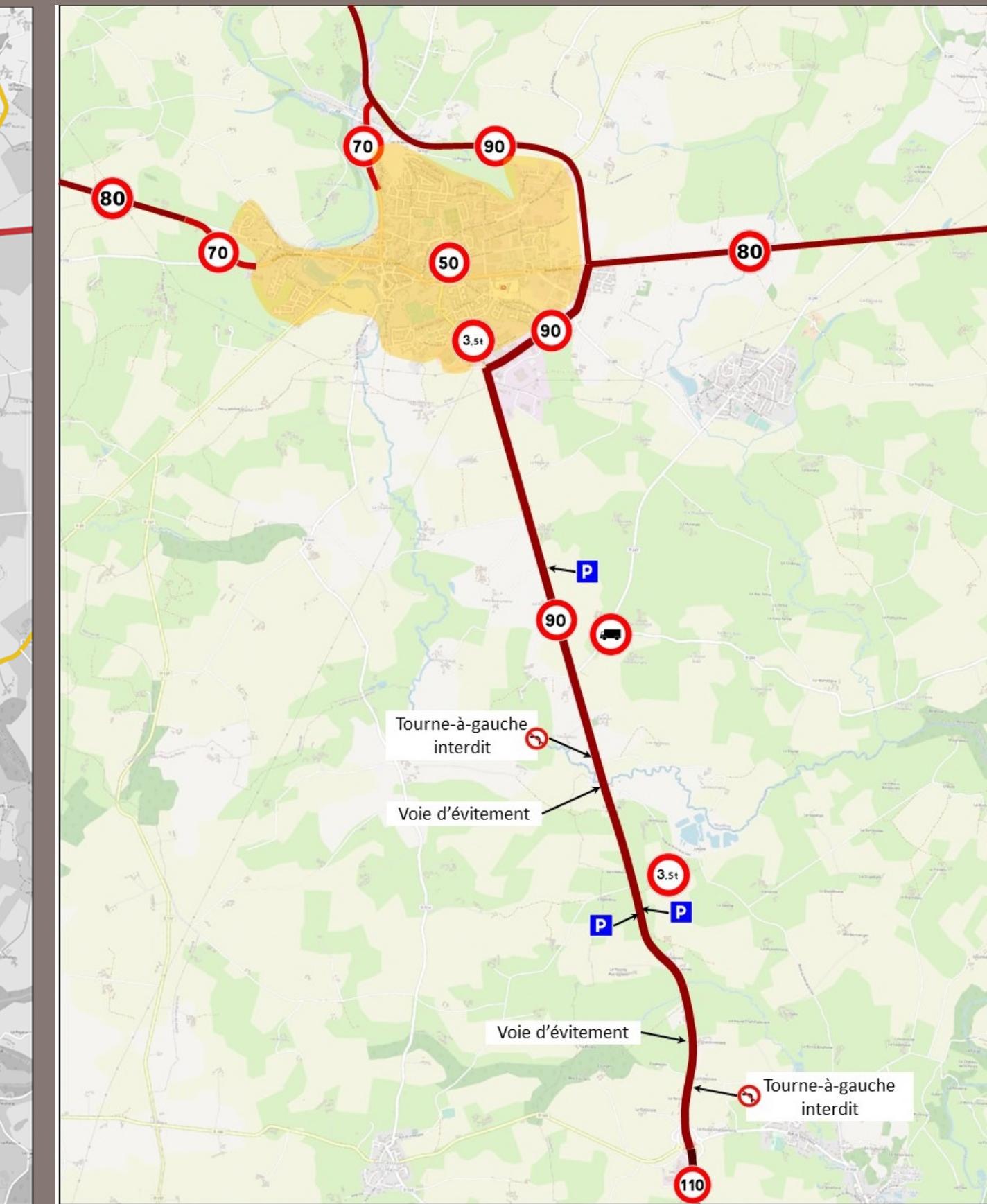
- *L'essentiel des emplois sont au sein de l'aire urbaine Lavalloise (80% des emplois en 2017) qui est un pôle économique majeur du territoire*
- *Territoire marqué par une dynamique industrielle dominée par un secteur agro-alimentaire fort et par un secteur agricole important*

Agriculture : culture et plan cadastral



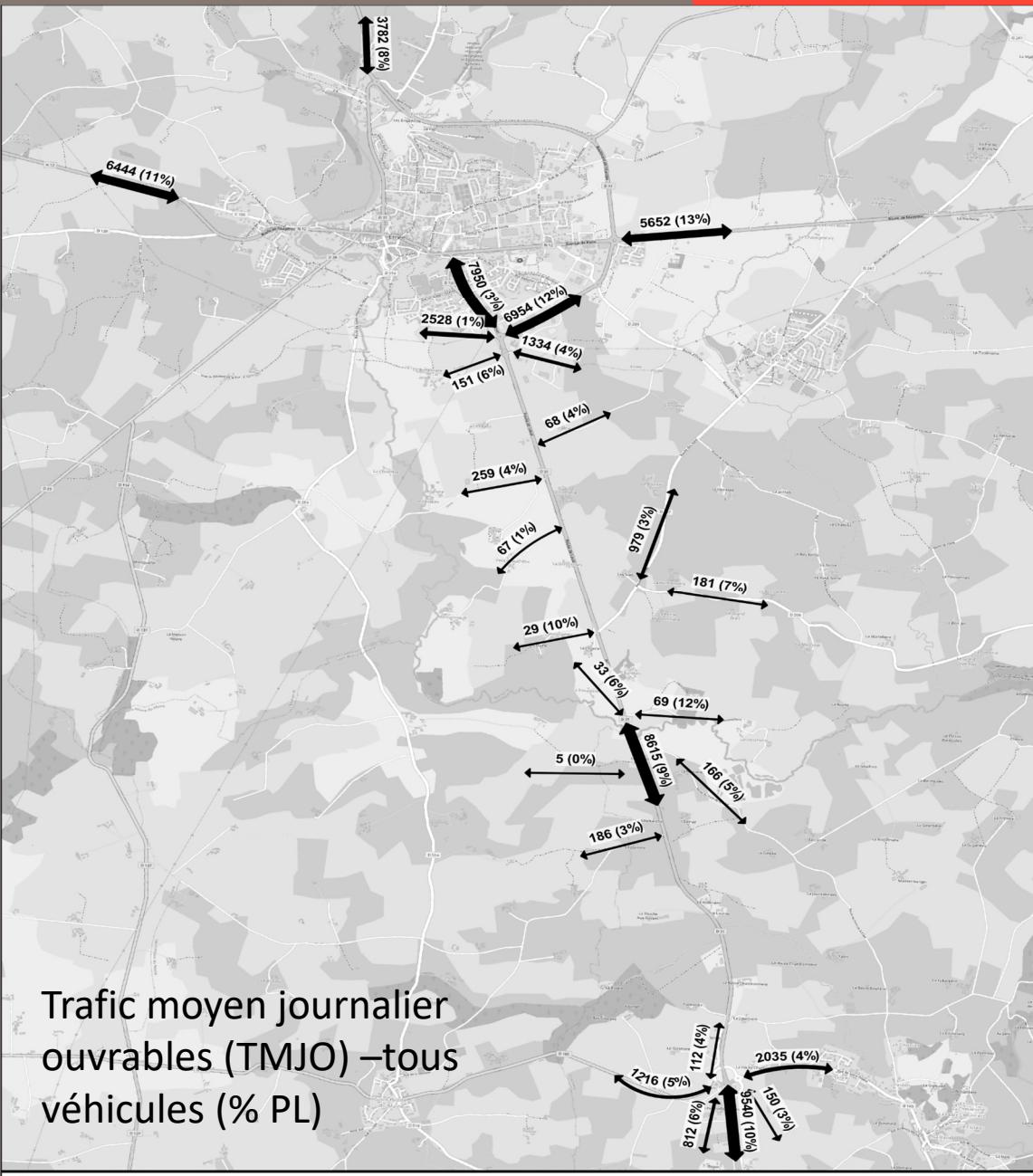
- 24 exploitations agricoles sur l'aire d'étude, principalement en polyculture élevage (production laitière, viande, porc)
- La grande majorité des parcelles agricoles sont cultivées (céréales, maïs, ...) ou en prairie
- Présence de nombreuses voies communales et de chemins d'accès aux parcelles ou aux sièges d'exploitation autour de la RD31
- De nombreux sièges d'exploitations (et habitations) sont situés à proximité de la RD31

Infrastructures et déplacement



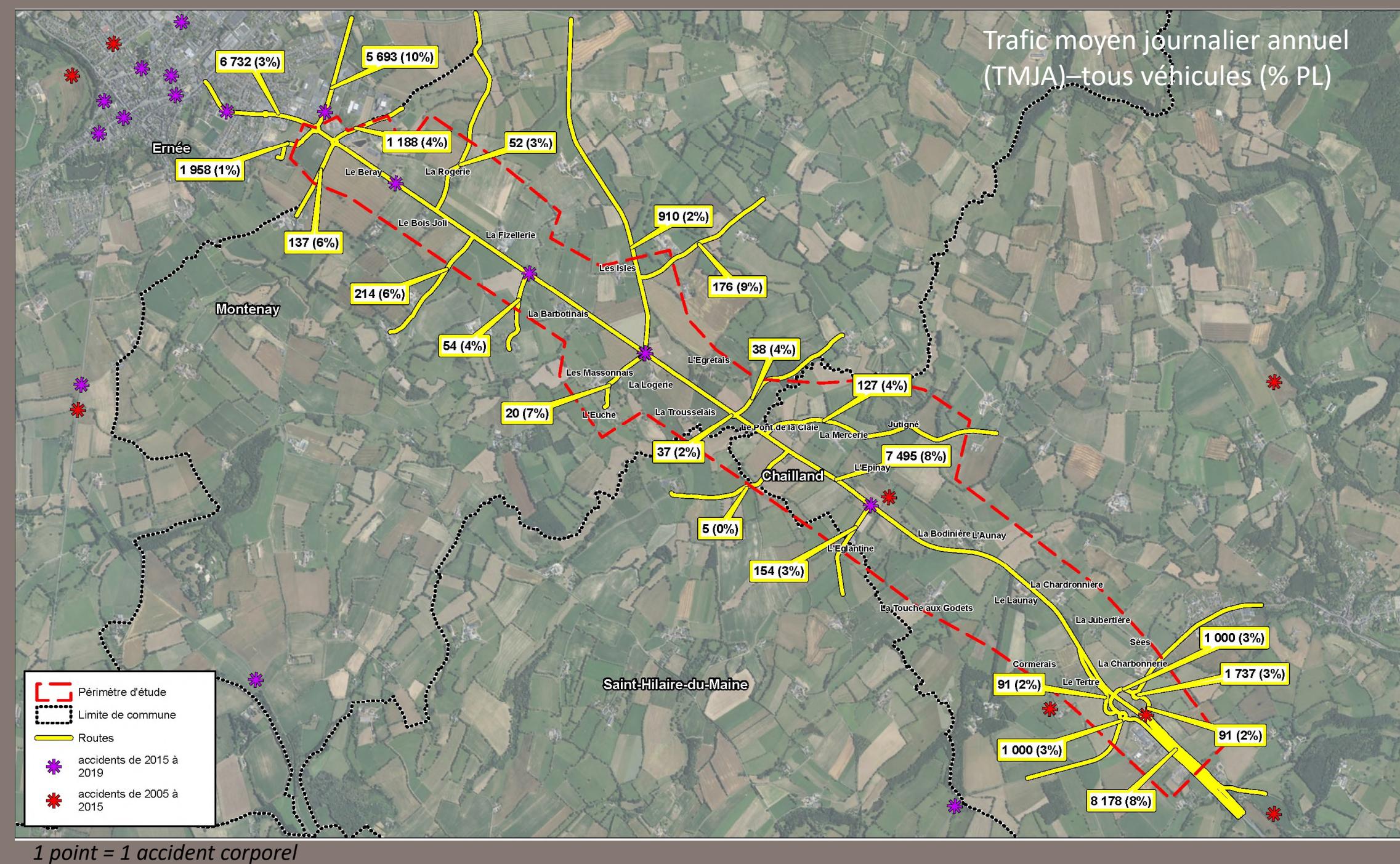
- La RD31 permet de relier Angers à Saint-Lô, en passant par Laval et Villedieu-les-Poêles.
- La section de 7,2 km avec une voie par sens.
- La vitesse y est limitée à 90 km/h et les carrefours y sont plans.

Infrastructures et déplacement



- *Le temps de parcours varie de 5 min à 5 min 30 sec.*
- *Les trafics moyen de 8.000 à 10.000 véhicules par jour en semaine (TMJO), deux sens confondus.*
- *La part de poids lourds y est de 9%. Ces 5 dernières années, le trafic a augmenté de près de 5%.*
- *Traffic heure de pointe du matin et du soir : environ 800 véhicules deux sens confondus.*
- *44% des flux automobiles sont locaux (internes à la Mayenne), 33% en échange avec un autre département, 23% relèvent du grand transit (respectivement 40% / 38% et 22% pour les poids lourds).*

Accidentologie



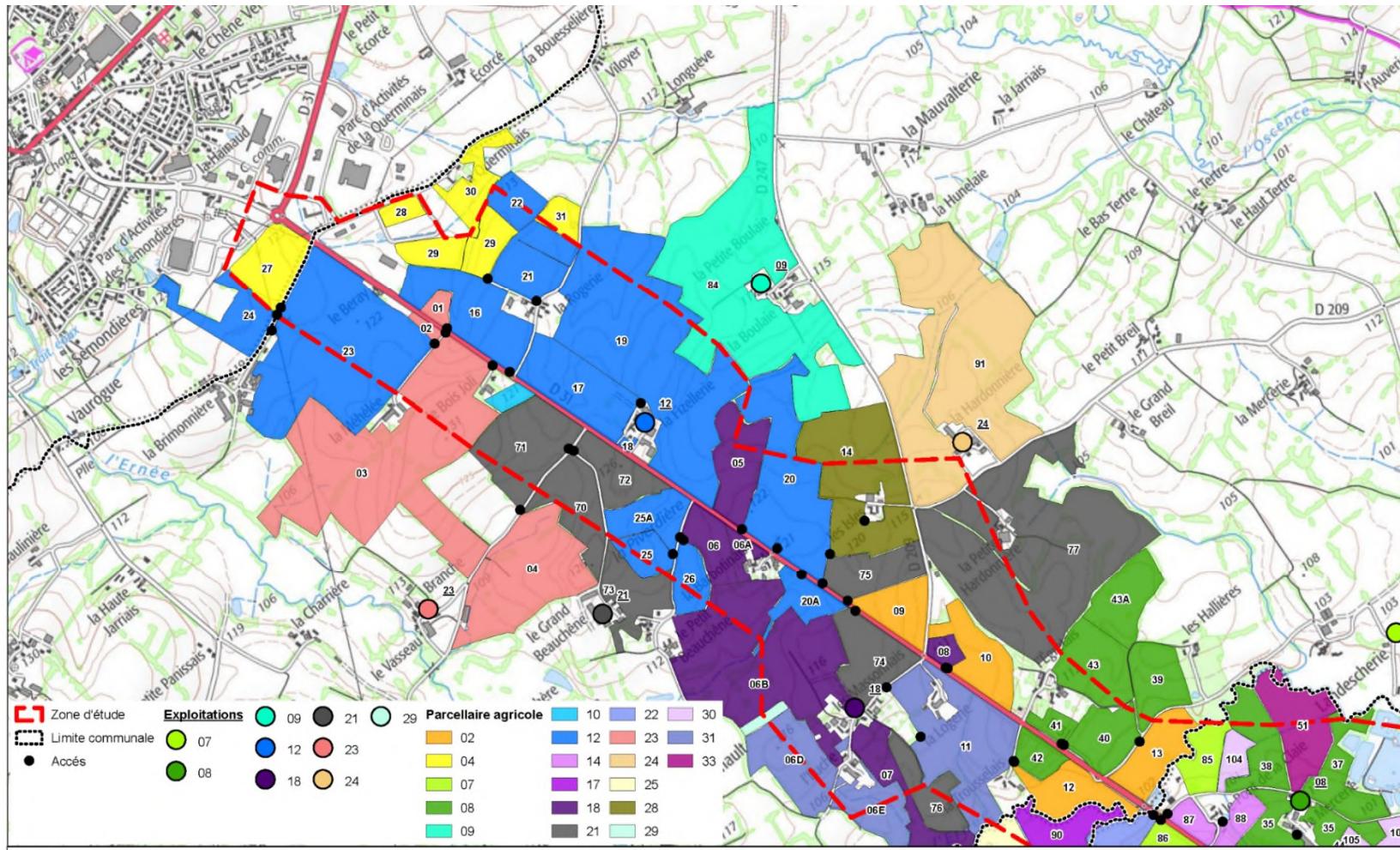
- Les accidents sont équitablement répartis, sans faire ressortir de zone particulièrement accidentogène.
- Concentration à noter sur le centre-ville d'Ernée.
- Sur la section de la RD31 « Chailland et Ernée, les accidents sont liés uniquement à des automobiles : perte de contrôle du véhicule sans que l'origine ne soit précisée (conditions météo, erreur humaine, infrastructure, ...).

5- A vous de jouer

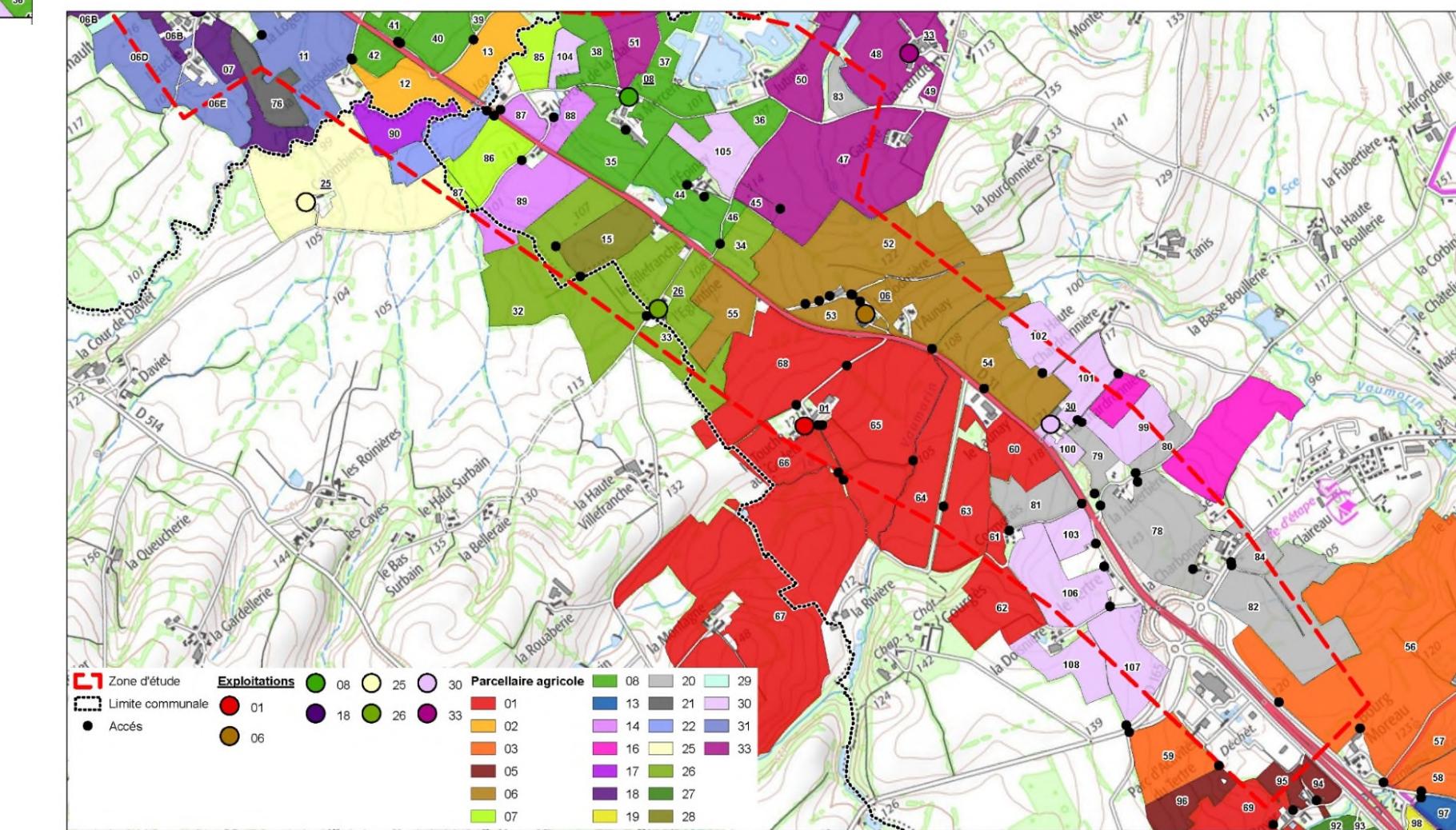


Enjeux sociaux-économiques

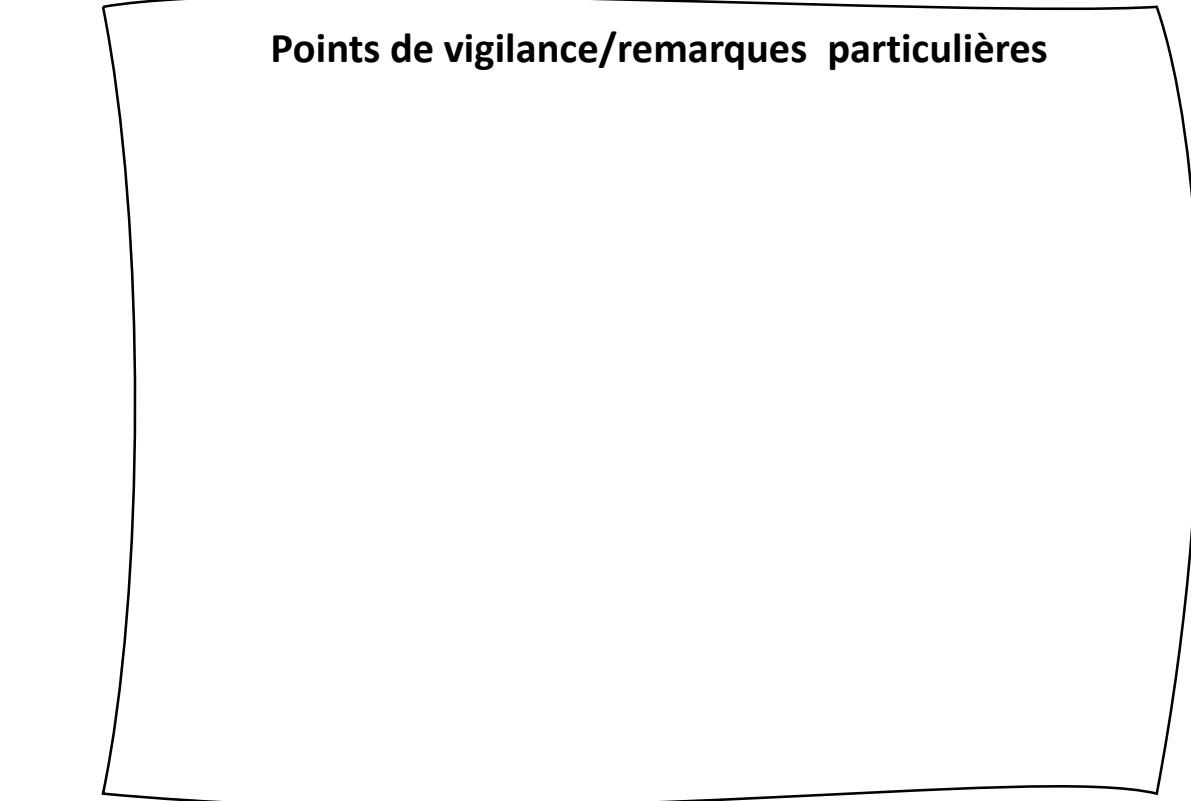
Atelier enjeux socio-économiques



Enjeux à retenir

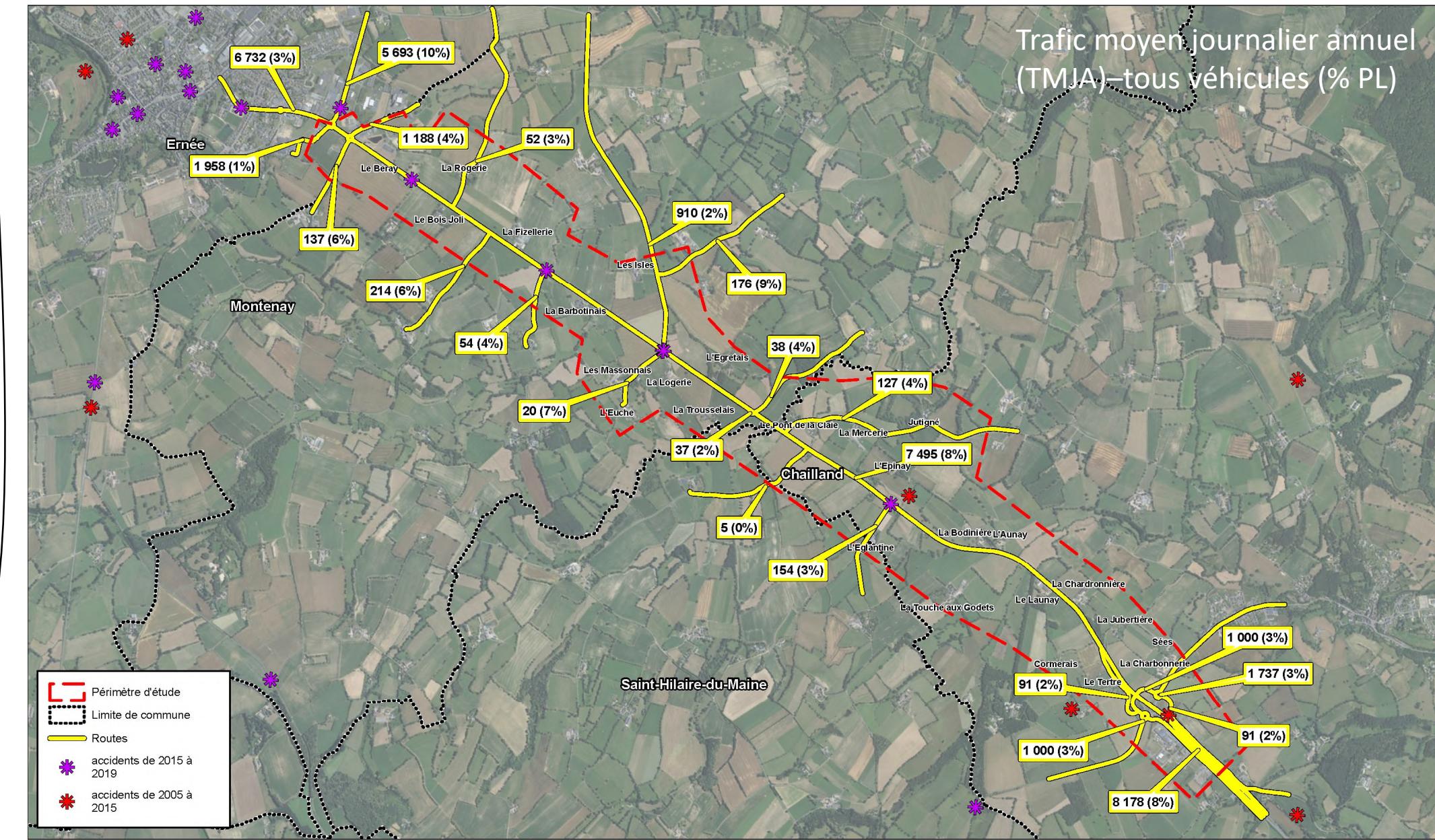


Points de vigilance/remarques particulières



Atelier enjeux socio-économiques

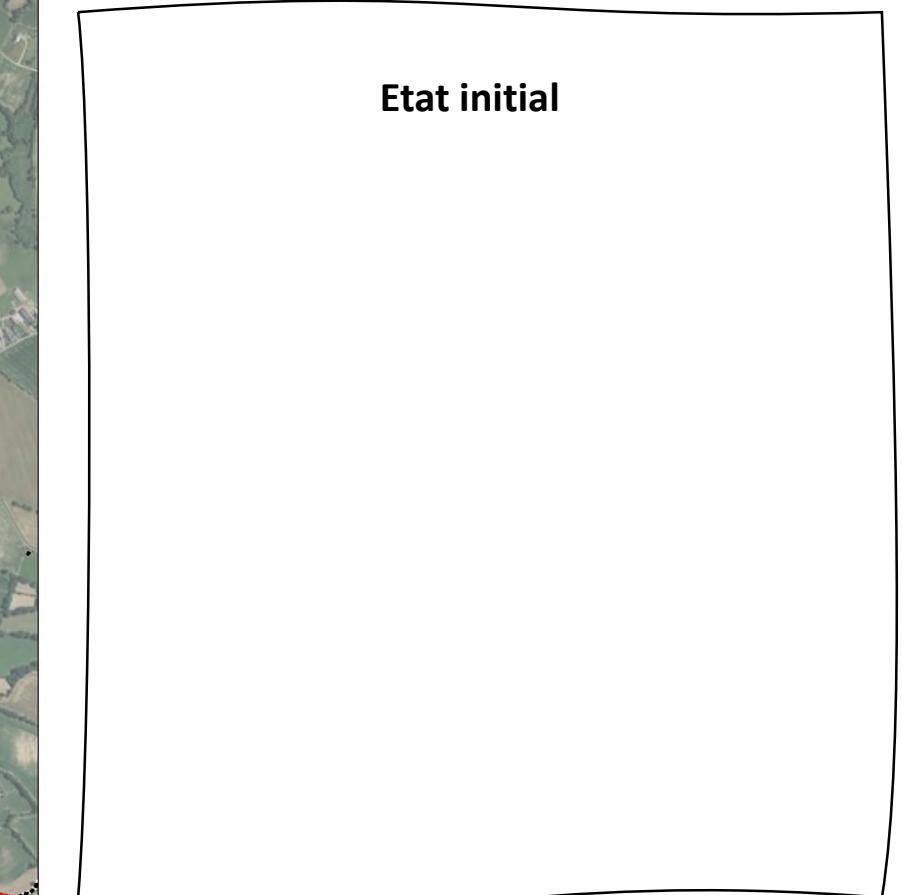
Enjeux à retenir



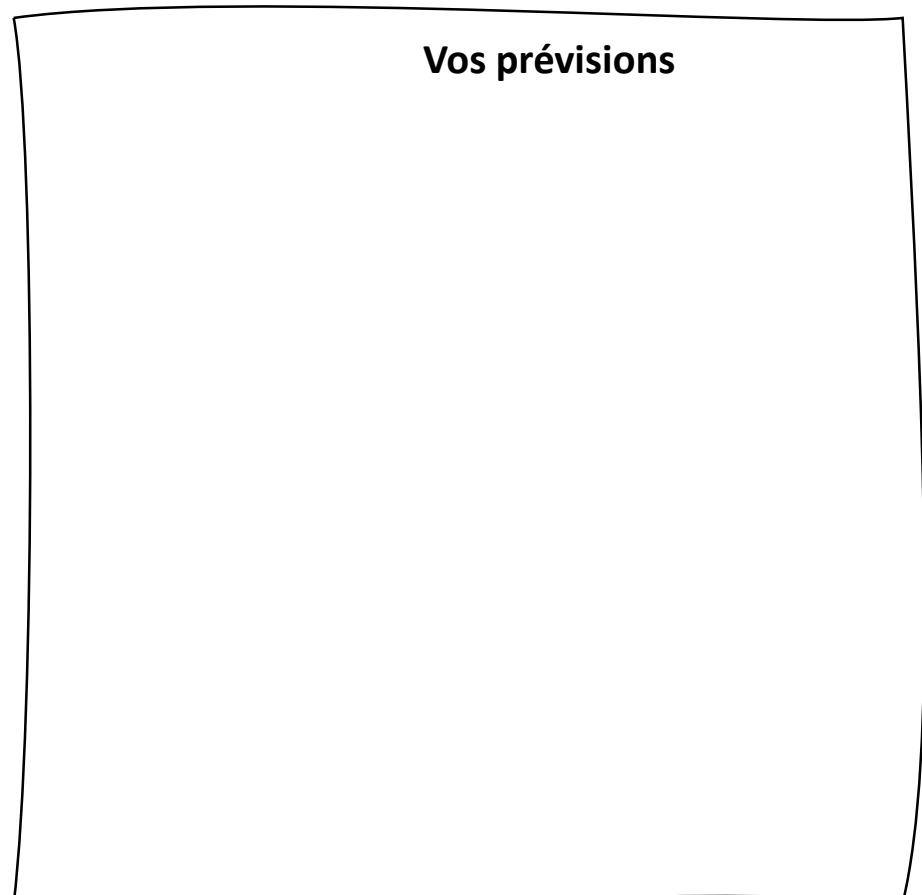
Points de vigilance/remarques particulières



Etat initial



Vos prévisions



Conclusion

Atelier enjeux socio-économiques

